depuis 92. Et non-seulement cette situation créée contre nous il y a cinquante-deux ans n'est pas améliorée, mais elle est au contraire aggravée de la mauière la plus inquiétante. Il y a un an, la Prusse dominait l'Allemagne commercialement par le Zollverein; elle la domine aujourd'hui politiquement par son armée et par sa diplomatic. Or, 40 millions d'Allemands, fortement constitués à nos nortes et dans les

plomatic. Or, 40 millions d'Allemands, fortement constitués à nos portes et dans les mains d'une puissance militaire sont une incontestable aggravation des traités de 1815. Le nier, c'est nier l'évidence. Une illusion plus étonnante encore de M. de Moustier, c'est de croire que le traité de Loodres « donne de nouveaux « gages à l'affermissement de nos bons rapports « avez nos voisins. » Ce traité laisse au contraire entre la France et la Prusse une irritation qui ne se calmera pas facilement. contraire entre la France et la Prusse une irritation qui ne se calmera pas facilement. En définitive, c'est nous qui forçons les Prussiens à sortir du Luxembourg, et ce sont eux qui nous empêchent d'y entrer On ne l'oubliera pas plus à Paris qu'a Berlin. Aussi, surtout après la Communi Berlin. Aussi, surfout après la Communi-cation du gouvernement, l'opinion publi-que a-t-elle vu dans le traité de Londres moins une paix qu'une trêve, et, dès au-jourd'hui, elle a le pressentiment de nou-velles complications.

Cependant, nous devons constater que tout le monde n'a pas les mêmes appréhen-sions. Beaucoup de bons esprits, qui jugent la situation de sang-froid, n'admettent pas que le gouvernement, avant manqué, l'an-

la situation de sang-iroid, n'admettent pas que la gouvernement, ayant manqué, l'année dernière, la plus belle occasion que la France ait eue depuis 1815, et acceptant la paix dans les conditions où elle se fait aujourd'hui, puisse songer à faire la guerre l'an prochain. Cette opinion s'explique et nous sommes assez disposés à la partager.

A. PEYRAT.

DÉPÈCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous transmet les dé-pêches télégraphiques suivantes :

Vienne, 15 mai. La Presse annonce que la Conférence de Londres tiendra encore une séance de pure formalite, pour l'échange des ratifications.

Pesth, 15 mai.

Pesth, 15 mai.
L'empereur François-Joseph a sanctionné la loi d'immunité rendue en faveur
des membres de la Diète croate. Si, malgré
cette sanction, la Diète de Croatie persistait dans son attitude de résistance, le
couronnement du roi de Hongrie aurait
lieu, même sans que la Diète croate y fût
représentée.

Southampton, 14 mai, soir.

Le Tasmanian est arrivé apportant 859,208 dollars. Les avis de Saint-Thomas vont jusqu'au 29 avril. Le bâtiment américain Palmos avait été aperçu par deux bâtiments espa-gnols au noment où il débarquait des canons et du matériel de guerre pour le gouvernement chilien. Le consul sméricain avait demandé à l'amiral commandant la station de Heiti, un navire de guerre pour protéger le Paimos.

protéger le Patmos.

Au Pérou, le clergé avait convoqué une réunion dans laquelle ont été prises des résolutions qui ont provoqué la démission du ministère.

Berlin, 14 mai, soir

Le prince royal et la princesse royale de Prusse partiront, dans les derniers jours de cette semaine, pour aller visiter l'Exposition universelle de Paris.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, 14 mai. Je vous disais hier que les armements

de la France et de la Prusse devaient, de de la France et de la France evalent, de la France et de la France la la France de prochaines complications et compromettre les résultats de la Conférence de Londres. On avait bien, il est vrai, répété que des explications amicales et de tout point satisfaisantes avaient été données à Paris et à Berlin, mais nous n'en avions pas l'assurance officielle. Ce matin le Moniteur surance officielle. Ce metin le Monteur leve les derniers doutes à ce sujet. La note qu'il publie annonce un désarme-ment partiel, puisque le contingent de 1860, libérable seulement à la fin de l'année, va être immédiatement renvoyé

1860, libérable seulement à la fin de l'année, va être immédiatement renvoyé dans ses foyers.

Evidemment le renvoi de cette portion de notre effectif n'affaiblira pas d'une manière sensible notre armée; aussi fautit enir compte bien moins du nombre des soldats libérés que de l'effet moral de cette mesure. C'est une preuve matérielle qu'offre le gouvernement français de ses intentions pacifiques, et il faut espérer que la Prusse répondra par des mesures analogues.

Nous pouvons juger à présent de l'impression générale produite dans le pays par la nouvelle de la signature du traité de Londres. Nous ne pouvons nieux com parer le premier sentiment du public qu'à celui qui se manifesta quand on apprit la conclusion de la paix de Villafranca : une grande satisfaction métangée de quelques regreis. Vous pouvez en trouver la preuve dans les appréciations de nos divers journaux.

J'appellerai votre attention sur un point

naux.

J'appellerai votre attention sur un point que l'on n'a peut-être pas bien nettement dégagé. Sans doute nous sommes heureux de voir que la guerre n'est pas sortie d'une question si peu importante; mais devons-nous bien nous réjouir de la façon dont vient d'être réglée la condition politique du Luxembourg: Sur ce sujet il y aura probablement contestation. Autrefois le Luxembourg faisant partie de la Confédération germanique n'avait pour se défendre contre une attaque éventuelle de la France que les forces armées allemandes. Anjourd'hui le Luxembourg est placé sous la garantie collective des puissances, de sorte que si, par suite de circonstances que nous ne prévoyons pas, la France se trouvait amenée à prendre possession de ce petit pays, elle se heurterait à une coalition régulièrement constituée et aurait toute l'Europe contre elle. Est-ce un bien; est-ce un mal? Chacun jugera d'après ses opinions arrêtées. Mais nous devons supposer que le gouvernement français a bien compris en signant le traité de Londres, qu'il s'interdisait pour l'avenir tout projet d'extension du territoire au Nord, et la Belgique pourra mettre un terme à ses inquietudes plus ou moins sincères. La neutralité du Luxembourg devient pour elle une nouvelle garantie de son indépendance. appellerai votre attention sur un point

moins sincères. La neutralité du Luxembourg devient pour elle une nouvelle garantie de son indépendance.

Une dépèche de Luxembourg annonce les travaux de la forteresse ont été suspendus ce matin et les ouvriers renvoyés. Le gouvernement prussien a peut-être voulu donner dès aujourd'hui une réplique à la note du Moniteur.

La Bourse est toujours indécise et il ne faut pas nous attendre à une reprise sé-rieuse et soutenue avant qu'elle soit com-plètement remise des fortes émotions des

dernières semaines.
C'est le 2 juin, dit-on, que le roi de
Prusse et l'empereur de Russie arriveront
à Paris.

à Paris.

Il est question d'une grande fête d'été qui aureit lieu samedi prochain au palais de l'Elysée en l'honneur des princes et souverains étrangers présents à Paris. On parle aussi d'un bal qui serait donné à l'Hôtel-de-Ville à l'occasion de la présence de l'Empereur de Russie et du roi de Prusse. Chaque ambassade se dispose aussi à offirir des fêtes à la société cosservative pris par le presence de l'empereur de Russie et du prochain de la présence aussi à offirir des fêtes à la société cosservative pris par le presence de l'empereur de la presence de la présence de la présence de la présence de l'empereur de Russie et du présence de l'empereur de Russie et du présence de l'empereur de l'empereur de l'empereur de la présence de l'empereur de aussi à offrir des fêtes à la societe cos-mopolite qui se trouve réunie ici. On pré-voit donc que la saison des bals se pro-longera jusqu'à la fin du mois de juin. Les commissions de la presse, de l'ar-mée et des sociétés se sont réunies aujour-

d'hui. J'entends dire que la loi sur la presse passera bien certainement cetto année, mais que la loi sur le droit de réunio sera ajournée à la session pro-chaine

réunios sera ojournée à la session prochaine
Le Temps s'indigne ce soir à l'avance contrele projet attribué à notre administration municipale de nettoyer le vieux Louvre et le Louvre de Louis XIV. Il a bien nison. Quand nous entendons dire qu'on va passer à la lessive nos vieux monunents, nous nous demandons pourquoi on n'essaie pas de mettre Tartufe et Polyeute en prose du 19e siècle.
L'afhire du prince de Grouy-Chanel inculpé cans l'affaire du Sous-Comptoir des chemis de ler a été appelée aujourd'hui à la Cour d'assises, mais a dù être renvoyée à une autre session à cause de l'état de sané de l'inculpé. Le descendant des Arpad le prétendant au trône de Hongrie, tradui devant la Cour d'assises! quelle décadence!

CH. CAHOT.

Paris, 15 mai.

C'es: seulement après l'échange des ra-tifications du traité de Londres que le Corps Égislatif recevra communication des documents diplomatiques relatifs à l'affaire du Lux-mbourg. Les évènements se suivent si rapites que dans un mois, d'autres préoc-pations ôteront le principal intéret à cette questien qui a faitli mettre en feu l'Europe tout entière; et l'on peut prévoir que ces documents p'auront guère alors qu'une question qui a failli mettre en feu l'Europe tout entière; et l'on peut prévoir que ces documents n'auront guère alors qu'une importance historique. Les appréhensions des uns, les désirs des autres auront perdu leur vivacité, et il semble que la discus-sion qui s'ouvrira alors n'aura pour effet que de sauvegarder le droit de contrôle du Corps législatif.

Certains journaux parsissent certitus

que de sauvegarder le droit de contrôle du Corps législatif.
Certains journaux paraissent mettre quelque malice à constater que le Moniteur n'a pas signalé par un seul mot l'impression produite sur le Corps législatif, par la lecture de la communication de lundi, tandis qu'il constate les marques d'apprebation données par le Sénat. Le silence de la seconde Chambre, à notre avis, s'expique facilement : elle n'avait pas entre les mains les moyens d'appréciation néessaires pour pouvoir manifester ou sa satisfaction ou ses regrets. Certes, si l'on prenait en particulier chacun de nos députés, on n'en aurait trouvé qu'un très petit nombre qui se seraient déclarés sans reservepartisans de la guerre; on n'en eût peut-être pas trouvé même un seul. Pourtant, si le Gouvernement fût venu annoncer que l'honneur de la France clait engagé et que la guerre était indispensable, nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'il y eût eu des manifestations enthousiastes de la part de la majorité.

Quoi qu'il en soit, on commence à se re-mettre de l'alarme des dernières semaines et l'on se fait à cette idée, qu'il u'y a plus pour le moment à craindre le moindre conflit, et, que nous pouvons nous livrer toutentiers aux occupations de la paix.

Naturellement l'attention du public va se reporter sur les travaux de la Chombre;

Naturellement l'attention du public va se reporter sur les travaux de la Chombre; ils sont relativement peu avancés, si l'on considère le résultat des derniers mois et le nombre des lois dont la fin de la session va être surchargée; mais il faut tenir compte des longs travaux des commissions. Il n'y a pas eu, comme on l'avatt an-noncé, d'interpellation au sujet du Mexique; mais la discussion sur ce sujet ne sera pas évitée; elle trouvera sa place lors de l'exa-men des crédits supplémentaires. L'oppo-sition ne manquera pas de profiter de l'occasion pour critiquer la politique du Gouvernement; mais on ne s'attend pas à une longue discussion, puisque toutes nos troupes sont rapatriées, comme le demandait l'opposition l'an dernier. On pré-voit que la question de la conversion [des emprunts mexicains sera alors abordée. Il se signe à Paris et dans les départements un grand nombre de pétitions, adressées

mander l'intervention du Gouvernement en faveur des porteurs d'obligations. Une enquête administrative a relevé que leur nombre s'élevait à environ 300,000. On assure que le Gouvernement prépare un projet de conversion, grâce auquel chaque obligation, moyennant une soulte d'envi-ron 300 francs, se trouverait remboursée de 240 à 280 francs.

Je crois pouvoir vous confirmer la nouvelle de la prochaine présentation du pro-jet de loi sur la presse. Elle ne serait pas ajournée à une autre session comme on l'avait redouté. Par suite des amendements peu libéraux qui ont été présentés, nous en sommes presque arrivés à souhaiter que la loi soit votce telle qu'elle a été pri-mitivement proposée par le Gouvernement.

La loi militaire entrera en discussion avant la fin du mois.

La liquidation de quinzaine s'opère sans secousse à la Bourse. Il y a eu pour la Rente une petite réaction sur la hausse des jours précédénts, mais on croit qu'elle atteindra le cours de 70 avant peu et s'y maintiendra.

Je doisrenoncer à vous entretenir, même à mots couverts, des cancans de toutes sortes que l'on fait circuler à la Bourse, sur les Boulevards et au Champ-de-Mars qui devient une scène féconde en petits scandales plus ou moins apparents. Les bruits que l'on répète concernent des personnages officiels: les uns ne sont que plaisants et peuvent alimenter la petite chronique des salons et des beudoirs; mais les autres sont de nature plus grave.

Paris va devenir le caravasérail du mondentier: je prends ce mot dans son acception honnète bien entendu. S'il y a des gens qui viennent ici uniquement pour s'y procure incognito des plaisirs qui leur sont interdits ailleurs, il y en a aussi qui sont amenés par un plus noble mobile; si pour le uns Paris est la grande Babylone ou tou se vend, il est aussi la véritable control se vend, il est aussi la véritable capitale des arts et de l'industrie.

CH. CAHOT.

On lit dans le Paus:

Le Moniteur constate que la communi-cation relative au Luxembourg faite hier au Corps législatif par M. le ministre des affaires étrangères, a été accueillie depuis le commencement jusqu'à la fin par un silence glacial. En fidèles historiens, nous spouvons ajouter que quelques témoignages isolés de satisfaction ayant cru pouvoir se risquer d'une manière timide, à la fin de la lecture, ont été immédiatement couverts par des chut! partis de tous côtés et très-cientificatife.

significatifs.

Ce fait équivaut à une démonstration.

Il y a une situation générale à laquelle l'arrangement de l'affaire du Luxembourg n'a rien changé. Tout le monde en a le sentiment, et nous nous en ferons l'interprète.

Ducher.

On écrit de Tournai au Propagateur de Lille que la démolition de la citadelle se fera sous peu de temps. Dès que les poudres et le matériel de guerre seront évacués, un détachement du régiment du génie se rendra à Tournai et se mettra immédiatement à l'œuvre. Comme l'occasion s'offre de se livrer à des expériences importantes. le corps du génie en profitera largement. On fera en quelque sorte le siége de la forteresse.

La demande d'interpellation suivante s é déposée hier au Corps législatif :

« Nous demandons à interpeller le Gou-vernement sur l'arrêté ministériel qui a

est entré dans un régiment de ligne : il

a fait la campagne d'Espagne et a parti-cipé aux expéditions de Grèce et d'Alger

Son courage, son mérite réel comme offi-

fixé pour cette année le laux de l'exoné-ration et sur la question de savoir si à raison des circonstances nouvelles le chiffre de 3,000 fr. ne doit pas subir une dimi-pution.

E. Picard, J. Favre, Carnot, Hénon, Jules Simon, E. Pel-letan, J. Magnin, Pieron, Leroy.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Un arrêté de M. le préfet de la Somme vient de prescrire la mise à l'enquête des avant-projets relatifs à la section du chemin de fer de Lille au Havre comprise entre l'Authie, limite de l'Arlois, et la Bresde, limite de la Normandie.

Une réunion du comité qui s'est constitué, il y a quarre ans, à Abbeville, sous le titre de Comité central du chemin de fer projeté entre Lille et le Havre, doit avoir lieu aujourd'hui 16 mai, à Abbeville, our délibérer sur les dires qu'il y arreit lieu de consigner aux registres d'enquête à l'occasion d'une question dent la solution intéresse de si nombreuses populations.

tions.

Le chemin de fer de Lille au Havre ne se présente plus seulement aujourd'huit à l'état de projet; il a déjà recu un commencement d'exécution. La tête de ligne de ce chemin, la section comprise entre bille et Béthune, et qui embrasse un parcours de plus de 40 kilomètres, sera, avant un an, livré à la circulation.

Au marché aux grains du 15 mai 1867, il y a en une baisse moyenne de 0 fr. 0f c. à l'hectolitre.

que le passage par la porte de Roubaix sera interdit, pour les voitures, pendant les journées des 19,20 et 21 mai courant.

société la Lyre roubaisienne donnait

La societe la Lyre rouchistenne donnai lundi dernier sa première soirée musicale et bachique.

Nous nous félicitons d'avoir répondu à la gracieuse invitation de son président, car nous avons passé une très-agréable soirée.

car nous avons passe une très-agréable soirée.

La partie instrumentale était conflée à MM. Mercier frères. Deux fantaisies pour car lette ont été exécutées per le plus jeune et une fantaisie pour cor par l'ainé. Tous deux ent enlevé des appleadissements mérités.

M. Bauduin, a une jolie voix de ténor; sa romance, lu pêche, a été parfaitement chantée, ainsi que , Une nuit d'ait, duo, déns lequet il était très-bien sécondé par M. Ringevallez

Les plaintées de Saût et le Cauchemen. Ces deux romances pour baryton ont été chantées avec beaucoup de sentiment par M. Simœns.

Les personnes qui n'ont jamais chanté

chantees avec behucoup de sentiment par M. Simeens.

Les personnes qui n'ont jamais chanté devant un public, ne s'imaginent pas l'emotion que l'on éprouve pour la première fois! Le plus vaillant se trouve intimidé. C'est un peu le cas de M. Legache, qui cependant à une voix très-sympathique. Nous lé félicitons pour sa romance, Le rocher noir.

Nous avons admiré la bonne exécution des deux chœurs chantés par la Lyre; nous savions que cette société était nouvellement réorganisée et nous avouns que nous avons été agréablement surpris du chemin qu'elle a fait eu si peu de temps. Beaucoup de justesse, un ensemble parfait et les nuances bien observées, telles sont les qualités que la Lyre a su acquérir en six semaines, sous la direction de M. Barrez, qui a droit à nos plus sincères félicitations. — Muchausa.

Cette mort fut pour lui une bien vive dor leur. Son isolement était complet, Il acheva de briser son cœur en rendant à madame de Cacérés et à sa fille la parole qu'il en avait reçue. On ne lui demanda point d'explications, et trois mois après Cécile portait le nom et le titre de vicomtesse de

Roquevair. Ce fut après 1830 que l'abbé Romilly

revint de ses pérégrinations apostoliques et se livra à la prédication en France. Il était parent de madame Sardan, du côté des Rouvray. Il avait beaucoup simé

son cousin, M. Rouvray, frère de madame Sardan et mort depuis plusieurs années. L'abbé Romilly fut heureux de rencon-trer à Paris la sœur de cet ami, dent le souvenir lui était resté si cher.

Une liaison assez intime s'établit. L'ap-partement de madame Sardan étant trop vaste pour sa position de fortune, l'abbé Romilly en prit une partie. Le salon resta en commun, et le soir les amis de madame Sardan et ceux de l'abbé Romilly s'y réu-

dura by al surface of the later be

cier lui ont valu de l'avancement. Le nom de Sardan commence à s'illustrer. Louis est parvenu au grade de chef de bataillon, et, sans la passion du jeu, qui le domine quelquefois, il justifierait toutes les espérances de sa mère. Au moment où il fallut renoncer au nom de Roquevair, madame Sardan quitta quelque temps Paris. Quand elle y revint, changea de quartier ; elle explique aux connaissances qu'elle déstrait conser ver, que ne possédant plus la terre de Ro quevair, elle ne pensait pas devoir conti-

nuer à en porter le nom.

Peu de personnes savaient la lutte qu s'était élevée entre les Sardan et le vicomte Jacques. Dans une petite ville, les moindres détails de cette affaire eussent alimenté les conversations pendant dix ans ; à l'aris personne ne s'en occupa. On sut bien dans le grand monde qu'il y avait un vrai descendant de la famille des Ro quevair, mais on ne s'inquiéta point s'il y en avait eu de faux, et le vicomte de Roquevair s'imposa sur ce sujet le silence le plus délicat.

Peu de jours après son entrevue avec M. Jacques, Paul apprit la mort de l'abbé de Vermot, son ami, son second père.

siez entendre ma conversation avec ces messieurs. Les témoins saluèrent M. Jacques avec

tout le formalisme usité en pareille cir-

constance.

- Messieurs, leur dit M. Jacques, je suis houreux d'être connu de vous, il me sera plus facile de m'expliquer. Je ne me vante pas d'être brave, puisque je rougirais de ne l'être pas; je l'ai prouvé souvent, trop souvent peut-être, et je crois avoir acquis le droit de refuser de le prouver une fois de plus, sans pour cela faire su pecter ni mon courage ni mon honneur.

— Quoi! monsieur, vous refuseriez à M. de Roquevair la satisfaction que vous lui devez après l'avoir insulté ?

 Oui, monsieur de Mauberg, je la re-fuse. Sans pouvoir m'expliquer davantage, je vous dirai, messieurs, que ces titres dont M. Sardan paraissait très-disposé à nier l'existence sout entre mes mains, et l'impossibilité d'une rencontre entre m et M. Sardan se lie aux circonstances qui m'en ont rendu possesseur.

M. de Roquevair, dit alors le comte de Thuy, peut exiger d'autres explications.

n'en donnerai pas d'autres. — Alors, reprit le comte de Thuy, M. Jacques inaugurera ¿le droit de porter sa nne de vicomte en faisant des excuses à M. Sardan.

- Je reconnattrai très-facilement que

j'ai eu dans la discussion d'hier des torts plus grands que ceux de mon adversaire. Je le crois trop galant homme pour exiger davantage.

Pour vous, messieurs, si wus jugez ma conduite peu convenable, si n'en pouvant comprendre les motifs vous m'accusez de ne pas me conduire en gentilhomme, je suis prêt à vous prouver, et à tous ce qui partageraient votre opinion, que je puis remettre mon épée dans le fourreau quand le véritable honneur l'exige, mais que je ne craindrai pas de la tirer quand il s'agira de me laver d'un injuste soup-

Monsieur dit alors M. de Mauberg. vous avez dit vrai; vous êtes trop connu pour qu'on puisse vous accuser de lâcheté, et bien que votre conduite me paraisse étrange, je la tiens pour parfaitement ho-

M. de Thuy ajouta quelques paroles dans le même sens, et ils quittèrent M. Jacques.

Celui-ci fat retrouver Paul.

— Adieu, vicomte de Roquevair, lui dit le jeune Sardan, vous avez noblement tenu votre promesse. Adieu, soyez heu-reux! je comprends que vous méritez de l'être. Il eût voulu pouvoir ajouter : Vous épouserez Cécile, rendez-la heureuse; mais ce nom, eût-il eu la force de le prononcer, ne devait pas sortir de ses lèvres, il serra la main de M. Jacques et sortit.

- N'accusons pas la société, se disait Jacques en voyant Paul s'éloigner, N'exagérons pas ses vices. La corruption, l'orgueil, l'égoïsme marchent au grand jour brisant tout ce qui leur fait obstacle et ne laissant autour d'eux que des ruines. La vertu se cache dans l'ombre. Que d'héroïsmes méconnus ! que de grandes âmes incomprises! Le cœur de ce jeune homme ne renferme-t-îl pas à lui seul assez de vertus sublimes pour réconcilier avec l'humanité le plus sombre misanthrope ? On dit que de telles àmes sont rares ; elles ne le sont peut-être pas ; nous donnons-nous la peine de les chercher? N'accordons nous pas tout aux vaines apparences! S tous les saints inconnus pouvaient un seul instant porter sur leurs fronts l'auréole qui resplendit dans Jeurs cœurs, nous dirions que la vertu est reine même sur cette terre.

XVI

Quelques années se sont écoulées. La famille Sardan ne porte plus le nom de Roquevair. Il n'y a point eu de jugement pour les y contraindre. M.Jacques, à l'aide des papiers remis par Paul, a démontré droits aux conseillers de la famille Sardan. Elle s'est rendue à l'évidence.

L'amour-propre a soussert, mais il a soigneusement caché ses blessures. Louis